

LE GOLFE DU MORBIHAN – BELLE ILE EN MER

PROGRAMME du 23 au 30 juin 2023



Organisateurs : André Coste et Janine Le Cardinal, Brigitte et Daniel Le Calvez

Vendredi 23 juin : Arrivée des camping-cars à partir de 16h00 parking du « RACKER »

Pot d'accueil et présentation du programme.

Samedi 24 juin : Promenade au marché de Vannes : 12h30 repas (En option à la TABLE de JEANNE 28€ sur la place du marché)
Après-midi visite de la ville de Vannes en petit train. Retour au parking (soirée libre avec éventuellement apéro à l'ESPAGNOL...

Dimanche 25 juin : à partir de 9h00 départ pour la BISCUITERIE de la PRESQU'ILE
13, zone de Kerollaire Sarzeau
Animation avec réalisation de « Kouign - amann » par le pâtissier.
Départ pour le camping du « TINDIO » repas libre : après-midi : possibilité de faire du kayak prévoir les réservations au début du séjour) balade à vélo etc...

Lundi 26 juin : à 9h00 café d'accueil (avec crêpes et far breton) sur le charmant petit port de Kerners.
½ heure à pied du camping.
9h30 constitution de 5 équipages pour le « RAID NAUTIQUE sur le GOLFE du MORBIHAN » embarquement à bord de semi-rigides. Chasse aux trésors avec énigmes...
12h00 Dégustation d'huîtres avec muscadet à l'Île aux Moines
13h00 Déjeuner sur la terrasse du restaurant « le SAN- FRANCISCO » après-midi balade libre sur l'Île au moine (à pied ou à vélo)
Le soir retour à Kerners avec le Passeur des îles.

Mardi 27 juin : 9h00 Accueil devant la capitainerie du port du Crouesty.
9h30 Embarquement à bord d'un maxi catamaran pour navigation en direction de l'île de Houat.
12h00 déjeuner au mouillage. (Possibilité de baignade eau entre 24 et 26°)
14h00 Navigation vers Belle île en mer.
17h30 court transfert à l'hôtel le « Grand large » sur la côte sauvage.
19h00 Apéritif sur la terrasse avec vue imprenable sur les falaises.
20h00 Repas 3 plats avec forfait vin. Nuit en chambre double.

Mercredi 28 juin : 7h30 Petit déjeuner à l'hôtel
9h30 transfert vers Palais pour récupérer les méharis
10h00 Découverte de Belle île en mer avec Road book (4 personnes par méharis)
12h30 pause déjeuner dans une crêperie sur le port de Sauzon.
14h00 poursuite de la découverte des plus beaux sites de Belle Ile
18h00 transfert en bateau à Port Navalo
19h15 Court transfert au camping du Tindio. Soirée repas à l'Espagnol

Jeudi 29 juin : Matinée libre
12h30 repas en commun (moules préparées par les organisateurs)
Après-midi balades libres au bord de mer

Vendredi 30 juin : 9h00 départ du Tindio pour le parking de la « Tome de Rhuy »
10h00 au plus tard possibilité de visiter le tour du château de Suscinio avec un départ en calèche (7,50€ /pers) en option.
12h30 repas à l'espagnol
19h00 repas de clôture fin de soirée 24h maximum. (Soirée animée)

PRIX DU SEJOUR : 910€ / pers.

**2 chèques : Un de 180 € d'acompte prélevé le 15 janvier 2023 non récupérable
Le deuxième de 730€**





CONTRAT de VENTE



LE GOLFE DU MORBIHAN DU 23 AU 30 JUIN 2023

Nom : Prénom : N° d'Adhérent : | | | | |

Nom : Prénom : Club :

Nb.de personnes..... Dont Adulte(s) et Enfant(s) (moins de 12 ans) Première sortie : Non Oui

Adresse : Code Postal : Ville :

Portable... | | | | | En cas d'urgence... | | | | |

Pour retour du contrat et confirmer votre inscription nous indiquer votre e-mail :

E-mail : ou joindre une enveloppe timbrée à votre adresse

Longueur C.C..... Hauteur..... Poids..... Double essieux Oui Remorque Oui Longueur :

Arrivez les vides et les pleins faits. Respectez l'heure d'ouverture de la sortie.

*** Les voyages ou sorties sont établis conformément aux réglementations liées à l'Immatriculation Voyages de la FFACCC et au nouveau code du Tourisme.	Prix / Pers.	Nb	Montant
Forfait comprenant toutes les prestations définies au programme : 910 €			
1 ^{er} chèque : Acompte non récupérable	180 €		
2 ^{ème} chèque : Solde à payer	730 €		
Frais de dossier			6 €
TOTAL			

Bulletin à retourner
IMPERATIVEMENT
Avant le : 6 janvier 2023
Accompagné du règlement à l'ordre du Club :
ACCREPA
Nb de CC maxi : 20
Inscription et renseignement :
André COSTE – Janine LE CARDINAL
17, avenue de Lattre de Tassigny
56000 VANNES

Portable : 06.66.88.13.66
E-mail : costeandre56@gmail.com

Nos amis les animaux sont les bienvenus dans la sortie, mais malheureusement ne sont pas admis dans les transports, restaurants, salles de réunions, visites, musée et tous lieux publics. Ils sont sous la responsabilité de leurs propriétaires.
Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les pourboires, les assurances « annulation et rapatriement » etc.)

La Fédération n'a pas encore finalisé les accords
avec la nouvelle compagnie d'assurance,
Nous vous conseillons de souscrire une assurance auprès de votre compagnie.

Intolérances alimentaires :
Monsieur : NON OUI LESQUELLES :
Madame : NON OUI LESQUELLES :
Autres personnes : NON OUI LESQUELLES :

Le.....
À

Signature de l'adhérent

Je soussigné M ou Mme Agis pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 30 jours et sous réserve du paiement de 360 € de frais. Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :

- Des conditions générales et particulières des conditions de vente, à la fin de la revue, dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le départ 360 €, de 30 à 21 jours 10% du prix du séjour, de 20 à 8 jours 50% du prix, de 7 à 2 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix.
- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.
- L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.
- Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association ».

Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée en préfecture de Pontivy.
Bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC n°IMO75100284/ Assurance MACIF n° 15195976.

.....
Le.....
À

Signature du Club : Nom Prénom du signataire